

Jonage Avant Tout

■ Lors du conseil municipal du 11 avril dernier, nous étions conviés à voter le **budget 2019**.

Le budget constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte.

Par cet acte, le maire est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget.

D'un point de vue comptable, le **budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement**. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre.

Schématiquement, la **section de fonctionnement** retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au **remboursement du capital emprunté par la collectivité**, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La **section d'investissement**, quant à elle, comporte les programmes d'investissements nouveaux ou en cours.

Le maire nous a proposé de voter un budget que l'on juge être à **forte connotation électoraliste** à moins d'un an des municipales. Il nous a proposé de virer plus de 2Md'€ d'excédents de fonctionnement à la section d'investissement 2019. Nous pensons qu'une partie de cet excédent aurait dû être utilisée en 2018 pour la **maintenance, la réfection et l'entretien** des bâtiments communaux dont certains en auraient bien besoin, pourquoi pas à une **baisse très sensible des impôts locaux** qui serait appréciée par les jonageois ou bien encore attribuer des subventions supplémentaires aux **associations locales**.

Avec près de 4Md'€ de dépenses d'investissement engagées sur l'année 2019, le maire prévoit de dépenser quasiment autant en douze mois que ce qu'il a dépensé sur les 5 premières années du mandat. Pourquoi ressusciter des projets gelés depuis des années, justement en 2019 ?

Nous ne sommes pas dupes, comme à chaque mandat il joue l'immobilisme les premières années et lance des grands travaux la dernière année à des fins électoralistes.

De bien belles promesses, mais seront-elles toutes réalisées dans les délais ou simplement ébauchées pour faire voir aux jonageois que grâce à lui, la commune bouge ? **Quelle perte de temps pour Jonage !** Toutes ces belles promesses ne nous ont pas convaincus, loin s'en faut, et nous nous sommes donc abstenus.

Bel été à toutes et à tous !

Céline Deshormières, Nicole Billet, Jacques Bartier et Laurent Chervier

Site internet www.jonageavanttout.fr